

CONDITIONS GENERALES DE VENTE PRO LOISIRS

- PREAMBULE :** Le traitement de toute commande implique l'acceptation des présentes conditions générales. Toute modification à ces conditions générales devra faire l'objet de l'approbation écrite de notre part. Pro Loisirs est enregistré au Registre national des metteurs sur le marché d'éléments d'ameublement sous le numéro FR017240_10GBBH. Ce numéro garantit que Pro Loisirs, en adhérant à Eco-mobilier, se met en conformité avec les obligations réglementaires qui lui incombent en application de l'article L541-10-1 10° du Code de l'Environnement. N° identifiant unique EEE : FR025421_05YPCI. N° EORI : FR41051386500031
- PRIX :** Les prix sont ceux en vigueur à la date de livraison, sauf accord confirmé par écrit. Toute modification de tarif vaut pour application immédiate sans préavis.
- COMMANDE / DELAI:** Les commandes ne valent qu'après acceptation confirmée par Pro Loisirs. Le délai est donné à titre indicatif seulement et correspond à une date présumée de livraison. L'annulation abusive de commande expose le co-contractant à demande de dommages et intérêts de la part de Pro Loisirs.
Seul le cas de force majeure reconnue porte annulation du contrat. Le client co-contractant ne pourra se prévaloir de la situation de pandémie pour annuler un contrat signé, ni se prévaloir d'aucune clause contractuelle pour l'application de pénalités de retard ou autre si Pro Loisirs a mis tous les moyens en œuvre pour qu'il soit livré. Ces dispositions restent valables dans le cas où le client co-contractant fait référence à plusieurs sociétés et/ou points de livraisons distincts
- REGLEMENT :** Les ventes s'entendent pour règlement comptant à la livraison. Après accord écrit de notre part et pour les clients en compte, nos factures pourront être payables à 30 jours date de facture. Le bénéfice de cet encours est conditionné à l'acceptation préalable de notre assurance- crédit. Tout défaut de règlement constaté par lettre recommandée avec accusé de réception entraîne, à compter de la date de facture, l'exigibilité des intérêts au taux de 1% (un pour cent) par mois et l'application d'une clause pénale de 15% (quinze pour cent) hors taxe des sommes restant dues, nonobstant les frais inhérents à la procédure judiciaire. Le règlement des sommes dues pourra être exigé le cas échéant par notre assurance crédit. Une indemnité forfaitaire de 40€ HT de frais de recouvrement sera perçue pour tout retard de paiement.
Toute dérogation à ces règles pourra entraîner l'annulation immédiate des commandes en cours et/ou la livraison en contre remboursement sans que le co-contractant puisse prétendre à dommage et intérêts.
- TRANSPORT :** Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, y compris lorsqu'elles sont expédiées Franco. En cas de réserves et conformément aux articles L 133-3 et suivants du Code du Commerce, il appartient aux destinataires d'exercer leur recours contre les transporteurs, dans les termes, moyens et délais légaux, et d'en informer Pro Loisirs sous huitaine. Frais de port : voir point 10.
- RETOUR DE MARCHANDISE :** Aucun retour ne sera accepté sans accord préalable de Pro Loisirs. Tout port dû sera refusé.
- MODIFICATIONS :** Pro Loisirs se réserve à tout instant le droit d'apporter les modifications que nous jugerions utiles pour l'amélioration de nos produits.
- RESERVE DE PROPRIETE (loi du 12/05/80) :** La marchandise reste notre propriété jusqu'au paiement intégral de son prix. Les risques afférents à ladite marchandise sont cependant transférés à l'acheteur dès la livraison.
- ATTRIBUTION DE JURIDICTION :** En cas de contestations, les tribunaux de Saintes sont seuls compétents même en cas de pluralité de défendeurs. Les divers modes d'expédition et de paiement ne peuvent opérer de dérogation à cette clause attributive de juridiction.
- PORT :** France métropolitaine : Le Franco est accordé pour toute commande d'un montant égal ou supérieur à 2500 € (deux mille cinq cent euros) net H.T. livrable en une fois et en un point, à l'exception des pieds de parasol béton et pergolas (minima 2 pergolas par palette pour le Franco). A partir du 1/06/24 au 30/09/24, nous abaissons notre Franco à 2000 € (deux mille) net H.T. aux mêmes conditions. En deçà de cette valeur, les frais de port seront appliqués systématiquement.
En dehors du franco nous appliquerons la grille de frais de port suivante en euro HT : de 1€ à 99€ : 9€, de 100€ à 499€ : 42€, 500€ à 1199€ : 85€ et 1200€ à 12499€ : 169 €
Autres destinations, y compris Corse : Nous consulter.
- GARANTIE :** Tous nos produits disposent d'une garantie conformément aux législations Française et Européenne en vigueur. A titre commercial certains produits ont une extension de validité, qui peut être payante ou non. La garantie prend en compte la conformité, les vices cachés et défauts de fabrication, mais ne peut être actionnée lorsqu'elle résulte des conséquences d'un effet naturel (le bois est un matériau vivant qui travaille et change de couleur), d'une altération/détérioration liée aux conditions climatiques (coups de vent, grêle,...), au vandalisme, et de manière générale tout effet issu d'un mauvais ou d'un défaut d'entretien, d'un usage anormal du produit ou de tout autre sinistre naturel ou non pour lesquels Pro Loisirs ne peut être tenu responsable. La garantie concerne exclusivement les usages privés. Pour être valable, elle doit obligatoirement être accompagnée d'une preuve d'achat identifiant formellement le mobilier : facture d'achat, visuel précis, etc...
Lorsque la garantie est valablement actionnée et dans le cas où une réparation est impossible, Pro Loisirs s'engage à effectuer l'échange de l'élément défectueux, pièce ou article complet. Dans le cas d'un rupture momentanée ou définitive du produit défectueux, l'échange sera fait par un produit de substitution équivalent. Aucun dédommagement ne pourra être demandé pour quelle que raison que ce soit.
Pour les produits livrés en France métropolitaine, le port aller, ainsi que l'emballage, restent à charge du/des clients co-contractant(s). Le ou les produits seront retournés en Franco de port.
Pour les produits livrés hors France métropolitaine, nous consulter.
Pour une meilleure durabilité, il est conseillé de suivre les préconisations d'entretien et de manipulation, notamment de rentrer les produits en période hivernale et de leur prodiguer les soins adéquats.